



**ASSOCIATION NATIONALE DE DEFENSE DES VICTIMES DE L'AMIANTE  
ET AUTRES MALADIES PROFESSIONNELLES**

08, rue Charles Pathé- 94300 VINCENNES  
Tél 01 49 57 90 95 – Mail [contact@andeva.fr](mailto:contact@andeva.fr)

**BULLETIN D'ADHESION**

A retourner accompagné de votre règlement à l'adresse postale suivante  
ANDEVA – 8 rue Charles Pathé – 94300 VINCENNES

NOM\* \_\_\_\_\_

PRENOM(S)\* \_\_\_\_\_

ADRESSE\* \_\_\_\_\_

CODE POSTAL\* \_\_\_\_\_ VILLE\* \_\_\_\_\_

Tél (domicile) \_\_\_\_\_ Tél (prof.) \_\_\_\_\_

Numéro de portable \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_

➔ Je souhaite adhérer à l'Andeva en qualité de (*merci de cocher la case adéquate*) \*\*

- Victime de l'amiante et malade
- Ayant-droit d'une victime décédée
- Personne exposée ou concernée par l'amiante
- Autre maladie professionnelle ou accident de travail

Et je règle le montant de mon adhésion pour l'année 2023 (**45 euros**) par chèque à l'ordre de l'Andeva (déductible des impôts pour 30 euros-coût réel 15 euros).

➔ En plus de mon adhésion, je souhaite aller plus loin pour soutenir les actions de l'Andeva et verse à titre de don \_\_\_\_\_ euros par chèque à l'ordre de l'Andeva (déductible des impôts pour 2/3).

Fait à (lieu) \_\_\_\_\_ Le (date) \_\_\_\_\_

Signature :

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier à Association Andeva - à l'attention de la personne responsable du fichier adhérents - 8 rue Charles Pathé – 94300 VINCENNES.*

\* Données obligatoires

\*\* Données facultatives